



# COMMUNIQUÉ

No.: 95  
No.:

LIBRARY / BIBLIOTHÈQUE

DIFFUSION: POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
RELEASE: LE 24 OCTOBRE 1978

## CÉRÉMONIE DE SIGNATURE DE LA NOUVELLE CONVENTION SUR LA FUTURE COOPÉRATION MULTILATÉRALE DANS LES PÊCHES DE L'ATLANTIQUE NORD-OUEST

Le Canada s'est joint aujourd'hui à 8 autres pays pour signer une nouvelle Convention sur la future coopération multilatérale dans les pêches de l'Atlantique nord-ouest.

La cérémonie de signature à Ottawa marque le début d'un processus qui aboutira à la création de l'Organisation des pêches de l'Atlantique nord-ouest (OPAN), laquelle remplacera la Commission internationale des pêcheries de l'Atlantique nord-ouest (CIPAN). La nouvelle Convention établira un cadre de coopération internationale qui s'ajoute aux changements apportés à la gestion des pêches par suite de l'extension des limites de juridiction nationale en matière de pêche.

Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Don Jamieson, et le ministre des Pêches, l'honorable Roméo LeBlanc, ont représenté le Canada à la cérémonie. M. Jamieson a signé la Convention au nom du Gouvernement du Canada.

M. Jamieson a signalé "l'intérêt que porte le Canada à la conservation et à la gestion des stocks de poissons qui se déplacent aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des eaux de juridiction canadienne." Il a déclaré que, "d'évidence, le Canada ne peut pas se permettre de ne pas tenir compte de l'interaction entre les mesures de gestion qu'il prend à l'égard de ses eaux et celles prises à l'échelle internationale sur la haute mer."

M. Jamieson a ajouté que "c'est pour cette raison que le Canada appuie fermement la coopération et la coordination multilatérales dans ce domaine et qu'il est heureux que ses propositions à cet égard aient été généralement jugées acceptables par les autres signataires de la Convention."